

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, la compagnie en question n'a communiqué ni à mon ministère, ni à mes fonctionnaires, ni à moi-même, les résultats détaillés de ses recherches.

J'ai ici une note de service de mes collaborateurs décrivant en détail les faiblesses constatées dans les techniques employées et je suis disposé à la communiquer au député. Jusqu'à preuve du contraire, j'estime inutile de pousser plus loin cette affaire, mais je pourrais changer d'avis s'il y avait du nouveau.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LA DIVULGATION DES NOMS DE PRESTATAIRES

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Je viens d'apprendre que la ministre et ses subalternes s'étaient livrés à une véritable débauche de déchiquetage de papier quelques heures seulement après que l'on ait annoncé publiquement l'utilisation illicite des noms de bénéficiaires de l'assurance-chômage, c'est-à-dire la communication de ces noms à la société Peat Marwick en vue d'une enquête.

Comment le commissaire à la vie privée et le ministère peuvent-ils disposer de toutes les informations pertinentes pour mener à bien leurs études et leurs enquêtes alors que la déchiqueteuse est entrée en action quelques heures à peine après que la question a été soulevée ici-même à la Chambre des communes?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je puis répéter encore une fois que nous nous sommes faits restituer les informations en question par la société Peat Marwick. Ces documents vont faire l'objet d'une enquête de la part du commissaire à la vie privée.

LES DOCUMENTS PASSÉS À LA DÉCHIQUETEUSE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, j'aimerais que la ministre dise à la Chambre quels sont exactement les documents qui ont été passés à la déchiqueteuse, et s'il s'agissait notamment des informations communiquées par Peat Marwick, y compris les enregistrements informatiques?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je vérifierai volontiers jusqu'au plus petit bout de papier. Il y avait évidemment le nom et l'adresse d'environ 30,000 personnes. Il y avait des questionnaires qui ont été envoyés, je crois, à 6,000 personnes. Je vais me renseigner pour savoir exactement ce qu'est devenu chaque

morceau de papier, et je me ferai un plaisir de donner la réponse au député.

* * *

LE TRANSPORT DES PRODUITS DANGEREUX

LE TRANSPORT PAR TRAIN DANS LA RÉGION DE TORONTO

M. Andrew Witer (Parkdale-High Park): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le ministre s'est entretenu hier avec des représentants du Comité d'action des habitants de la région de Toronto lequel propose de réduire la vitesse des trains chargés de déchets toxiques qui traversent la région de Toronto. Quelles mesures le gouvernement est-il disposé à prendre pour éviter que les trains transportant des produits dangereux ne déraillent dans des secteurs à forte densité de population?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'ai effectivement rencontré hier des représentants dont ceux du comité en question. Je leur ai expliqué que nous étudions la possibilité de réduire à 25 milles à l'heure la vitesse des trains qui traversent certains quartiers de Toronto.

Je rappelle au député qu'un groupe spécial a été mis sur pied pour examiner toute la question du transport des marchandises dangereuses dans la région de Toronto. C'est une des mesures que le comité voudra examiner en priorité. J'espère que nous pourrons prendre une décision sous peu.

M. Benjamin: Les trains de VIA Rail circulent déjà à 25 milles à l'heure.

* * *

LES PÉNITENCIERS

LA CONSTRUCTION D'UNE PRISON À SÉCURITÉ MAXIMUM DANS LA CIRCONSCRIPTION DE MANICOUAGAN

M. John Nunziata (York-Sud-Weston): Monsieur le Président, ma question qui s'adresse au solliciteur général, porte sur la construction d'une prison à sécurité maximum dans la circonscription du premier ministre.

Étant donné que le rapport Nielsen a recommandé d'imposer un moratoire à la construction future de prisons, le solliciteur général ne pense-t-il pas que, sur le plan strictement carcéral, il est déplacé de consacrer 60 millions de dollars à la construction d'une prison dans un coin éloigné de la circonscription du premier ministre ou, en fait, dans n'importe quel endroit au Québec où il n'y a pas deux détenus par cellule?

L'hon. Perrin Beatty (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, il me faudra peut-être attendre demain pour obtenir la traduction de la question du député.

Des voix: Oh, oh!

M. Beatty: En ce qui concerne les recommandations du groupe de travail Nielsen, elles ont été communiquées à un comité parlementaire et il serait déplacé de ma part d'essayer d'influer sur ses discussions.